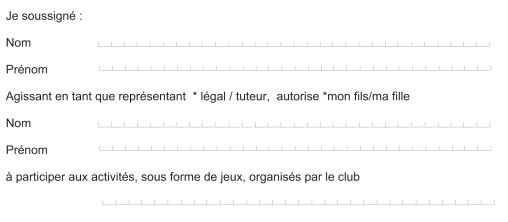
Autorisation Parentale





Ce dernier ne pourra être tenu responsable en cas d'accident ou d'incident survenu durant ces jeux si mon fils/ma fille* ne respecte pas les consignes de sécurité ou de sûreté prescrit par le dit club.

Ces consignes seront délivrées avant le jeu par le représentant du club et ci-après énumérées :

Règles de sécurité :

- Ne jamais retirer le masque de protection durant toute la partie du jeu de paintball
- Ne jamais marquer un autre joueur à une distance de moins de 07 mètres
- Ne jamais viser avec le lanceur une personne n'ayant pas de masque de protection
- Ne jamais essayer la lanceur en dehors des zones protégées et sous couvert d'un arbitre ou d'un cadre
- Mettre toujours le capuchon de sécurité avant et après le jeu
- Respecter le limites du terrain du jeu et ne pas franchir les zones interdites

Règles de sûreté :

- Toujours avoir le lanceur en position neutre et la gâchette bloquée avant et après la partie
- Toujours tenir le lanceur en direction du sol lors des déplacements, hormis durant le jeu.

Cachet du club ou du professionnel

Date de réception :

Signature du représentant légal, ainsi que la qualité (père - mère - tuteur), accompagnée de la mention «lu et approuvé».

*rayer les mentions inutiles

